49e ANNÉE. — N° 17.074

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MARDI 1er AVRIL 1919 — SAINT HUGUES

LUNE: P. Q. le 7; pleine le 15. SOLEIL: lever 6h46; coucher 7h38

Les Poilus et l'Administration

Quand un brave poilu, pour une raison quelconque, a affaire à l'ADMINISTRATION, il se trouve aux prises avec des circulaires, des notes explicatives, des instructions pour l'application des lois, des règlements d'administration publique, tout un fatras bureaucratique auquel il ne comprend rien.

Renvoyé d'un bureau à l'autre, il a la sensation de circuler à travers un réseau de fils de fer barbelés, dont il ne sort pas toujours d'ailleurs sans une écorchure.

Témoin un vieux territorial qui, évacué pour maladie après trente mois de front, versé dans l'auxiliaire à sa sortie de l'hôpital et enfin détaché à l'agriculture, reçoit un beau jour, de la place de X..., avis d'une punition de huit jours de prison pour « refus de travailler pour la collectivité ».

Par ordre de qui la punition lui fut infligée ? il n'a jamais pu le savoir.

Envoyé deux jours chez l'un, quatre jours chez l'autre, il n'avait jamais refusé de travailler, mais ne pouvait, comme le constatait un certificat officiel d'un médecin militaire, fournir qu'un effort restreint.

En présence des difficultés auxquelles se heurtaient ses réclamations et ne sachant pas exactement à qui il devait s'adresser, philosophiquement, pour en finir, il a fait ses huit jours de prison... il s'en console en songeant qu'il a fait pendant trente mois la guerre pour le triomphe de « la justice et du droit ».

Ce que je reproche par-dessus tout au personnel des bureaux et de certains services, c'est leur désinvolture à l'égard des simples poilus, qui, reçus souvent comme des chiens dans un jeu de quilles, s'en vont dégoûtés, tenant parfois des propos dont on s'étonne, et que ceux qui connaissent bien les troupiers s'arrangent pour ne pas entendre, sachant qu'au fond ils n'en pensent pas un mot. Il faut bien passer sa mauvaise humeur sur quelque chose.

Je ne fais pas allusion à des plaintes que j'ai reçues, mais à des faits dont j'ai été le témoin.

En voici un, dans lequel j'ai même joué un rôle :

J'ai rencontré un jour, à la porte d'un bureau de place où j'avais affaire moi-même, un poilu auquel on avait imposé trois voyages successifs en chemin de fer pour venir chercher le titre d'une permission prolongée réglementairement de trois jours, pour un deuil.

Arrivé une première fois dans l'après-midi pour présenter son titre, il lui avait été répondu : ON ne signe que le matin, laissez votre titre et revenez demain.

— Mais je ne suis pas d'ici.

— Ça ne nous regarde pas.

Le lendemain, à midi et demi, notre poilu venait buter du nez sur une porte où se lisaient ces inscriptions :

Bureau des secrétaires,
fermé de midi à deux heures.

Derrière cette porte on entendait rire et causer, mais elle restait fermée « parce qu'il n'était pas l'heure », et, sans mon intervention, le brave poilu manquait encore un train et faisait la dépense d'un repas hors de chez lui.

Sur trois jours de prolongation de permission, il en avait passé deux en déplacements pour l'obtenir.

En s'en allant, il me remercia et me dit : « Ils ont de la veine ces gaillards-là, au front on « ferme » jamais. »

En effet, au front, pendant la guerre, « on ne fermait jamais », et pour cause.

Maintenant c'est à l'arrière qu'il ne faudrait plus « fermer », c'est-à-dire prendre trop ses aises; car l'arrière est « le front de paix », si j'ose ainsi dire, où l'on doit travailler sans relâche, comme sur celui de guerre jadis on se battait.

Je m'empresse de reconnaître que la tâche est difficile, car, si le poilu se débat parfois comme dans les fils de fer barbelés, au milieu de formalités auxquelles il ne comprend rien, le personnel chargé de l'application des lois et règlements n'est pas précisément à son aise en face de circulaires qui ne sont pas toujours très compréhensibles, de notes ou d'instructions qui se contredisent ou qui prêtent aux interprétations les plus diverses.

Les lois faites par le Parlement sont tellement embrouillées, qu'elles doivent être expliquées ensuite, traduites pour ainsi dire pa rdes spécialistes chargés de les rendre compréhensibles.

Voici par exemple la loi relative à la prime de démobilisation qui vient d'être votée et qui sera, paraît-il, accompagnée d'une instruction en réglant l'application.

Espérons que cette instruction permettra de comprendre quelque chose aux dispositions relatives à la durée légale du service, à l'ajournement en temps de paix, à l'appel avant la date normale, aux trois mois de service effectif, etc.

Je reçois journellement des demandes d'explications sur ce sujet; j'avoue humblement que, dans bien des cas, il m'est impossible de répondre; j'hésite d'autant plus à le faire que des solutions qui me sembleraient découler de la logique ou du bon sens pourraient très bien être l'inverse de celles qu'indiquera demain l'instruction accompagnant le texte de la loi.

Un de mes correspondants s'étonne, par exemple, que, dispensé jadis en vertu de la loi de 1889 qui ne lui imposait qu'un an de service, il soit, au point de vue de la prime, traité comme n'ayant pas accompli la totalité du service légal.

« Si je n'ai fait qu'un an de service en temps de paix, me dit-il, c'est que je n'en devais *légalement* pas davantage d'après la loi de 1889 qui prévoyait les dispenses et m'astreignait seulement à un an de service effectif. »

Cet argument me semble juste, de même qu'il eût paru logique que des gens ayant risqué leur vie pendant le même temps fussent récompensés ou dédommagés de façon égale.

Attendons la publication de l'instruction sur la loi de la prime, mais d'ores et déjà, étant donnés les cas particuliers que le texte n'a pas prévus, j'entrevois des notes successives, rectificatives, explicatives... Ah ! poilus mes amis, nous n'en avons pas fini avec les fils de fer barbelés.

Colonel PICOT.

P. S. — J'allais porter cet article à la poste lorsqu'en ouvrant un journal du matin j'y ai lu un extrait de la circulaire sur le paiement de la prime; cette lecture n'a rien changé à ma manière de voir.

Colonel P...

L'ARMISTICE

L'incident de Dantzig

Foch demande l'envoi à Spa d'un plénipotentiaire allemand

Bâle, 30 mars. — Le service allemand de propagande annonce que le maréchal Foch a envoyé au général Nudant le télégramme suivant, à la date du 27 mars :

« Comme je n'ai pas encore reçu de réponse au sujet du transport des troupes polonaises par Dantzig, je vous charge, afin d'arriver à une solution rapide de la question, d'inviter le gouvernement allemand à envoyer un plénipotentiaire à Spa, où je compte me rendre personnellement.

» Le général von Hammerstein est prié de nous communiquer aussi rapidement que possible le nom du plénipotentiaire qui a été choisi et aussi la date à laquelle il pourra se rendre à Spa. »

C'est la veille, donc le 26 mars, que le gouvernement allemand aurait reçu l'ultimatum dont il a été question dans la presse. Dans tous les cas, les négociations continueraient et l'on semble croire, dans les milieux politiques allemands, que l'on arrivera bientôt à une solution satisfaisante.

ERZBERGER DELEGUE

Amsterdam, 31 mars. — On mande de Berlin :

« En réponse à la note du gouvernement concernant la question du débarquement de troupes polonaises à Dantzig, le maréchal Foch a remis une note disant qu'il donnera personnellement à Spa, le 3 avril, toutes les garanties exigées au plénipotentiaire allemand qui se présentera avec le pleins pouvoirs pour prendre une décision dans les quarante-huit heures. Le gouvernement allemand a décidé d'envoyer le ministre d'Etat Erzberger en qualité de plénipotentiaire à Spa. »

LA CRISE S'AGGRAVERAIT

Londres, 31 mars. — Les dernières nouvelles de Berlin signalent une aggravation de la crise de Dantzig. Le gouvernement n'a pas encore publié la réponse faite à la Note allemande par les puissances de l'Entente. Les cercles politiques de Weimar semblent convaincus que les alliés maintiendront leurs exigences, et débarqueront l'armée du général Haller à Dantzig, sans continuer les négociations entreprises.

Le « Berliner Tageblatt » dépeint la situation comme très critique. Les autres journaux expriment la crainte de voir le conflit qui a éclaté à Dantzig causer une rupture entre les alliés et l'Allemagne.

Les causes de l'incident

Varsovie, 31 mars. — Voici comment a éclaté l'incident relatif à la mission alliée à Dantzig. Les représentants de la vieille Prusse font tous leurs efforts pour garder Dantzig à l'Allemagne. Par contre, les habitants de Dantzig, pour la plupart, sont contents de la décision de la Conférence de la paix, car leur position financière et commerciale en sera améliorée.

L'arrivée de la mission alliée, dirigée par le colonel Maréchal, les excita d'autant plus qu'il y avait dans la mission certains officiers polonais appartenant à l'armée Haller. Les Allemands demandèrent que ces officiers n'entrassent pas en contact avec les habitants de la ville, mais on leur répondit que, comme ils étaient envoyés de France en qualité de représentants des armées alliées, on ne pouvait faire droit à la requête allemande.

Les Allemands firent surveiller les mouvements des officiers par une garde. Les officiers ne pouvaient pas quitter leur hôtel sans être accompagnés par des soldats prussiens. La population se montra amicale envers la mission et essaya d'entrer en conversation avec elle, mais les gardes s'y opposèrent en écartant la foule.

Fin du blocus de l'Adriatique

Rome, 31 mars. — Par ordre du commandant en chef de la marine italienne, le blocus de l'Adriatique a cessé à partir de minuit le 30 mars.

L'aide des alliés à la Roumanie

Paris, 31 mars. — Un train composé de trente wagons partira le 3 avril prochain pour Budapest avec un chargement complet de produits français à destination de la Roumanie.

Prise de possession d'un sous-marin allemand par les Français

Barcelone, 31 mars. — Le torpilleur français « Massue » est arrivé pour prendre possession du sous-marin allemand « U.-B.-74 », réfugié à Barcelone pendant la guerre.

Nouveaux navires allemands en Angleterre

Londres, 31 mars. — Un nouveau groupe de paquebots et d'autres grands vapeurs allemands, battant tous pavillon interallié, sont arrivés à Déal pour être placés sous le contrôle des alliés. Un certain nombre de pilotes français sont arrivés pour emmener ces bâtiments dans les ports français, le plupart au Havre.

Une concession du maréchal Foch pour le ravitaillement de l'Allemagne

Bâle, 31 mars. — On mande de Berlin :

« Le maréchal Foch a télégraphié le 28 au général Nudant, à Spa, à titre de complément aux conditions de l'accord de Bruxelles concernant l'importation de denrées alimentaires et l'exportation de marchandises, ce qui suit :

» Afin d'aider l'Allemagne à obtenir des crédits dans les pays neutres pour l'achat des » denrées alimentaires, conformément à l'engagement pris par les délégués à Bruxelles » d'examiner cette question, les gouvernements » alliés communiquent que dans aucun pays » neutre une maison ne courra à l'avenir le » danger d'être portée sur la liste noire parce » qu'elle exportera des denrées alimentaires en » Allemagne dans les limites consenties par » les gouvernements associés et d'accord avec » les conditions fixées par ces derniers. L'Allemagne doit être autorisée à négocier et à » faire commerce avec des maisons dans les » Etats neutres, même si ces maisons sont sur » la liste noire, sous réserve de l'approbation » du Conseil suprême du blocus. »

L'Agence Wolff ajoute notamment :

« L'Allemagne doit réclamer que cette dernière réserve tombe encore, le commerce entre l'Allemagne et les Etats neutres ne peut plus dépendre plus longtemps de l'approbation et de la surveillance du Conseil suprême du blocus. Notre trafic commercial doit de nouveau être entièrement libre. »

LES ANGLAIS organisent la Mésopotamie et s'y établissent

Le Caire, 30 mars. — On mande de Bagdad que, tandis que la question de Syrie est l'objet de toutes les controverses en Orient comme à la Conférence de la paix, la question de Mésopotamie semble complètement liquidée et les Anglais font une installation définitive sur les bords du Tigre et de l'Euphrate.

Il est juste d'ajouter que cette prise de possession se manifeste par une véritable renaissance économique.

Des canaux ont été ouverts au trafic et ont triplé la superficie des terres irriguées. Une école technique a été ouverte à Bagdad et a pu déjà fournir des conducteurs de travaux et des mécaniciens. La sécurité dans les campagnes est parfaite et le paysan cultive avec d'autant plus de soin son champ qu'il est sûr de pouvoir bénéficier de sa récolte.

Il n'en était pas ainsi sous le régime turc où les nomades le pillaient sans merci. Aussi Bagdad est-il devenu un centre très important. La population, qui comptait à peine 200,000 âmes, est actuellement de 350,000.

EN RUSSIE

LA DÉFAITE des Bolcheviks

Les troupes de Petlioura à 40 kilomètres de Kief

Londres, 31 mars. — Les troupes placées sous le commandement du général Petlioura ont avancé dans la direction de Kief. Elles se trouvent maintenant à une quarantaine de kilomètres de la ville. Kief a été évacué par les bolcheviks qui organisent leur campagne contre la Roumanie et les Ukraniens.

Des Bolcheviks seraient à Omsk

Londres, 30 mars. — D'après un radiotélégramme du gouvernement russe, le pouvoir des soviets aurait été rétabli à Omsk.

On sait que cette ville était le siège du gouvernement de l'amiral Kolchach; celui-ci se serait réfugié à Ekaterinembourg et aurait ordonné la mobilisation de tous les hommes de moins de 45 ans.

UNE BANQUE FRANÇAISE RANÇONNÉE

Stockholm, 30 mars. — On apprend que l'Agence du Crédit lyonnais à Pétrograd vient d'être sommée par le gouvernement bolchevik d'avoir à payer en argent liquide, à titre d'impôt, 4 millions 25,000 roubles. Son directeur a reçu en même temps l'ordre de remettre au gouvernement tous les titres en repos.

M. Baud, directeur de l'Agence, a protesté énergiquement. Il a déclaré qu'en remettant les titres il cédait à la force et rejetait toute responsabilité sur le gouvernement des soviets.

En ce qui concerne l'impôt, les bolcheviks ont refusé l'offre de M. Baud de leur délivrer un chèque de la somme exigée sur les fonds possédés par le Crédit lyonnais à la Banque nationale russe. Le gouvernement des Soviets a installé au Crédit lyonnais un commissaire spécial, communiste-anarchiste, ancien employé subalterne de la Banque de Sibérie, qui est chargé de contrôler toutes les opérations.

RIGA MENACEE PAR LES LETTONS

Copenhague, 31 mars. — On prévoit une reprise prochaine de Riga aux bolcheviks. On espère que la ville sera réoccupée dans quelques jours, car les troupes lettones ne sont plus qu'à environ 40 kilomètres de Riga et s'avancent rapidement.

Stockholm, 31 mars. — Le Communiqué officiel letton annonce la prise par les troupes lettones des villages de Pietri et d'Alska, des domaines d'Hoppenhof, de Neuros, Dopekaln et Dartlaitzen. Ces troupes poursuivent l'ennemi. Des détachements de cavalerie ont atteint le lac de Marienbourg et pris les domaines de Wistikuee et Frauden, avançant sur Marienbourg.

COMMENT LES COSAQUES DE DENIKINE ONT PERDU LA MOITIE DU DON

Ekatherindar, 31 mars. — Depuis trois mois, des changements se sont produits en Russie méridionale. La propagande bolcheviste parmi les troupes du général Denikine et le découragement causé par l'absence du concours attendu des puissances alliées de l'Entente depuis la signature de l'armistice ont affaibli les forces de Denikine et l'ont forcé à se rabattre sur la ligne du Donetz, abandonnant aux bolcheviks plus de la moitié du bassin du Don.

Il n'est pas douteux que le général Krasnoff a soutenu le courage de ses troupes en leur disant que les soldats français et britanniques combattraient bientôt à leurs côtés : dans un mois, dans une semaine, dans quelques jours. Depuis des mois les soldats russes comptent sur des secours matériels sous la forme de canons, de tanks, d'aéros, d'automobiles blindées. Le mot de « tank » a longtemps agi comme un talisman. Il est certain que l'apparition en Russie de quelques-uns de ces engins et de quelques aéros en liaison avec l'infanterie aurait jeté la consternation dans les rangs des bolcheviks.

En Pologne

LA SITUATION A LEMBERG

Londres, 31 mars. — On mande de Varsovie :

« Les nouvelles de Lemberg sont toujours peu satisfaisantes. On n'a pu arriver à faire accepter la cessation des hostilités aux Ukraniens, dont les chefs refusent absolument de reconnaître la ligne de démarcation fixée par la Conférence de Paris. Ces derniers demandent trois jours pour réfléchir. »

LES ÉVÉNEMENTS DE HONGRIE

Un ultimatum DES SOVIETS à l'État tchéco-slovaque

Bâle, 31 mars. — On mande de Vienne :

« Le gouvernement hongrois des conseils aurait envoyé un ultimatum à brève échéance à l'Etat tchéco-slovaque. Cette démarche serait motivée par des concentrations de troupes qui ont eu lieu en Slovaquie et par le bruit d'une mobilisation générale prochaine en Bohême. »

La mission du général Mangin

Paris, 31 mars — M. Clemenceau, président du conseil, a reçu ce matin, au ministère de la guerre, le général Mangin.

La mission anglaise a quitté Budapest

Londres, 31 mars. — On télégraphie de Budapest :

« Les canonnières britanniques ont quitté Budapest, emmenant les délégués du gouvernement anglais. Le professeur Brown, un des délégués de la commission de ravitaillement; le major Franklin et les représentants de l'amiral Trowbridge demeurent momentanément dans la capitale hongroise. »

Les missions alliées à Budapest sont arrivées à Belgrade

ELLES ONT ETE MOLESTEES PAR LES BOLCHEVIKS HONGROIS

Belgrade, 31 mars. — La mission militaire française à Budapest, commandée par le lieutenant-colonel Vix, est arrivée ici samedi, ainsi que les missions anglaise et serve. Jusqu'à son départ de Budapest, elle a été internée dans sa villa, rue Andrassi. Les autorités hongroises ont observé une attitude correcte à l'égard des officiers alliés, mais on a l'impression qu'elles n'ont guère la maîtrise des éléments de désordre qu'elles ont déchaînés. Les alliés ont été insultés dans les rues, et leur domicile a été envahi par les gardes rouges.

La même anarchie existe en province, et le train qui emportait les missions vers Szegedin a été arrêté à Trustke-Skernet par le Soviet local, avec qui il a fallu longuement parlementer pour qu'il lui permette de continuer sa route.

En Autriche

DEMONSTRATIONS COMMUNISTES A VIENNE

Zurich, 30 mars. — Les communistes de Vienne auraient organisé des démonstrations de sympathie en faveur des bolcheviks hongrois.

Les représentants des conseils des soldats de Munich et Berlin auraient participé à ces manifestations.

Un émissaire bolchevik rejeté par l'Australie

Sydney, 31 mars. — Les leaders travaillistes ont télégraphiée à M. Lloyd George, déclarant que la Fédération d'Australie a refusé de reconnaître M. Simonoff, leader bolchevik en Australie, comme représentant de la Russie, et demandant que la Grande-Bretagne lui donne un sauf-conduit pour rentrer dans son pays. M. Simonoff a déjà été poursuivi pour avoir enfreint les lois australiennes.

Le grand quartier général anglais

Boulogne-sur-Mer, 31 mars. — Le grand quartier général britannique quitte Montreuil et va s'installer à Wimereux, à cinq kilomètres de Boulogne. Le domicile du nouveau généralissime Robertson sera, à Boulogne, au château de M. Claude Crespel.

Mise en liberté d'une institutrice syndicaliste

Paris, 31 mars. — Mme Mayoux, institutrice syndicaliste, qui avait été condamnée pour propos défaitistes, vient de bénéficier d'une mesure de grâce et a été remise en liberté.

Ce que disent les Journaux

UNE SOLUTION INACCEPTABLE

D'après le système qui serait préconisé au Conseil des Quatre, on a vu que la plus grande partie du bassin minier, qui se trouve à l'est de la Sarre, demeurerait sous la souveraineté politique de l'Allemagne, mais serait exploitée par la France. Saint-Brice, du **Journal**, se refuse à croire à l'établissement d'un tel régime :

« Imaginez que l'Allemagne victorieuse ait annexé la Belgique et nous ait réclamé le droit d'exploiter notre bassin minier du Nord. Vous voyez l'état d'esprit que cela aurait créé chez nous. Si c'est ainsi que l'on croit préparer la paix, j'estime qu'on se prépare de belles désillusions. Le grand argument invoqué est la question des nationalités. Qu'est-ce à dire ? Il y a évidemment, dans le bassin de la Sarre, plusieurs centaines de milliers d'Allemands, qui seraient au début des sujets assez incommodes. Mais on n'hésite pas à en donner trois millions à la Pologne. Pourquoi le principe des nationalités ne s'exercerait-il qu'à notre détriment ? Il faut choisir entre le rigorisme des principes, qui conduirait droit à l'anarchie, et les solutions moyennes. Avant tout, il importe d'appliquer la même méthode à la solution de tous les problèmes. »

PAS D'EXPEDITION EN RUSSIE

Le ministre des affaires étrangères a déclaré à la Chambre que la France ne ferait pas d'expédition en Russie. Décision déplorable, estime Gustave Hervé (**la Victoire**), car c'est abandonner la Russie à sa perte :

« Malheureusement, le parti socialiste, par stupidité, par esprit de parti ou par calcul électoral, au lieu de demander à ses ouailles de faire un suprême effort pour délivrer le peuple russe d'un régime qui, moralement et intellectuellement, est au-dessous du tsarisme, s'est mis à exploiter leur lassitude et à flatter leur égoïsme. A son tour, le parti radical-socialiste, qui sent lui aussi venir les élections, et qui connaît l'hostilité de ses électeurs paysans contre toute expédition lointaine, a lâché pied en colorant naturellement, lui aussi, sa défaillance des plus nobles prétextes. Et le gouvernement, sentant qu'il y a au Parlement une majorité hostile à l'intervention militaire, au lieu de déclarer — ce qu'admettrait très bien l'opinion publique — qu'on n'interviendrait qu'avec des volontaires, a lâché pied à son tour lamentablement.

» Le parti socialiste, le parti radical-socialiste et le corps électoral croient-ils sérieusement que cette politique de Ponce-Pilate à l'égard de la Russie va rapprocher l'heure de la démobilisation générale ? C'est tout le contraire qui va se produire. »

CE QU'ESPERE L'ALLEMAGNE

M. Ziegler, qui a été à Berlin et à Weimar comme secrétaire de la mission financière autrichienne, a vu plusieurs fois le chancelier Scheidemann et l'ex-chancelier actuellement président Ebert, et il les a entendus parler dans l'intimité. Et voici ce qu'il a retenu de ces entretiens et que rapporte le **Matin** :

« Ils ne désespèrent pas. Or, il suffit de les voir, comme ils parlent, comme ils tranchent, comme ils prévoient tout dans un avenir proche ou lointain. Ainsi, le traité de paix, en admettant qu'il soit jamais signé, ne les effraie aucunement.

« Bien entendu, a dit Scheidemann devant » moi, il ne pourra être question, [illegible] que » d'un arrangement provisoire. Le traité de Paris a surtout pour but de permettre aux peuples épuisés par la guerre la reprise des relations économiques. Mais quant au fond, le » traité de Paris ne sera qu'une réédition de celui de Brest-Litovsk. »

» Tenez, voici encore les précisions d'Ebert :

« Admettons, a-t-il dit, que le traité de paix » soit signé et les clauses loyalement exécutées. » Sur le front occidental, c'est le calme plat; » sur le front oriental, une Pologne et une Tchéco-Slovachie sont constituées. En faisant même abstraction du bolchevisme, — c'est toujours Ebert qui parle, — en admettant même » que ce facteur si important soit provisoirement » éliminé, que se passera-t-il ? Pendant quelques » mois, quelques années même, le traité restera » en vigueur. Mais après ? Sur le front occidental, certes, il n'y aura pas de guerre; mais » sur le front oriental ? Il n'est pas douteux que » dans un avenir prochain des conflits se produiront entre Allemands et Polonais, entre » Allemands et Tchèques. Il y aura la guerre. »

« Veuillez suivre le raisonnement, qui est celui d'un homme expérimenté, car Ebert, quoique bourrelier de son métier, a étudié l'histoire et les hommes. S'il y a une guerre entre l'Allemagne et la Pologne ou la Tchéco-Slovachie, une guerre orientale enfin, croyez-vous que les puissances occidentales pourront intervenir ? Ebert vous répondra : Non. Le bolchevisme, même enrayé, est un microbe qu'on ne saurait détruire. Un Etat qui voudrait faire la guerre pour des questions lointaines, orientales, serait aussitôt atteint de bolchevisme galopant. Et c'est comme cela que le traité de Paris se trouvera annulé par les événements, par le cours logique de l'histoire. Les gouvernants allemands reconnaissent que l'Entente a gagné la première manche; mais d'ici à quelques années c'est l'Allemagne qui gagnera la seconde.

» On est très optimiste à Berlin. Et moi-même, depuis que je suis revenu de là-bas, je me sens un esprit bien meilleur. Je saisis maintenant tout l'intérêt que nous avons à nous réunir à l'Allemagne. »

VANITE ET BLUFF

Le sénateur Ch. Humbert passe devant le conseil de guerre. Cet homme gras, rougeaud et exubérant, est victime de sa vanité, pour M. Paul Gsell, de la **Démocratie Nouvelle**, qui rapporte ces traits :

« Il aimait trop à étaler sa personne. Il disait rondement en parlant de lui-même : « Le gros » Charles a fait ceci. Le gros Charles pense » cela. »

» Il adorait le tapage.

» En 1906, quand il se présenta pour la première fois à la députation, dans sa circonscription de Verdun, il amena de Paris une belle fanfare. Il vêtit ses musiciens de somptueux uniformes de fantaisie, et les coiffa de casquettes agrémentées de gigantesques plumets. Durant toute sa campagne électorale, il se fit suivre de cet orchestre. Le programme était peu compliqué : « Vous ne jouerez que la « Marseillaise », avait-il dit à ses exécutants. « La Marseillaise », encore la « Marseillaise », toujours » la « Marseillaise ». Il fut élu. Il continua lui-même à battre la grosse caisse. Seulement, pour retenir les badauds devant ses tréteaux, il lui fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Il en prit dans les mains qui lui en offraient. Savait-il qu'elles étaient boueuses ? »

UN GRAND PROCÈS

Le sénateur Charles Humbert Lenoir, Desouches et Ladoux EN CONSEIL DE GUERRE

Paris, 31 mars. — Dans le compte rendu de l'affaire Bolo, on a beaucoup parlé de l'affaire Humbert. Les deux procès sont intimement liés l'un à l'autre, puisque la conquête du « Journal » par l'argent allemand a été, dans l'un comme dans l'autre, la principale charge contre les accusés.

Aujourd'hui comparaissent devant le 3e conseil de guerre Pierre Lenoir et Guillaume Desouches, accusés d'« intelligences avec l'ennemi dans le but de favoriser ses entreprises » et de « commerce avec l'ennemi », crime puni de mort; Charles Humbert, sénateur de la Meuse, accusé de « commerce avec l'ennemi », et le capitaine Ladoux, accusé de « complicité de commerce avec l'ennemi dans l'affaire Lenoir-Desouches » et de « détournement de pièces (affaire du cryptogramme) », crimes punis d'emprisonnement.

Rappelons seulement dans ses grandes lignes cette affaire extrêmement touffue.

Les faits

Le 5 juin 1915, Guillaume Desouches, ancien avoué parisien, mondain très connu, candidat malheureux aux élections législatives dans le quinzième arrondissement, et Pierre Lenoir, jeune homme prodigue, pourvu d'un conseil judiciaire, fils de feu le richissime courtier de publicité financière, intime ami de M. Caillaux, signalent un contrat avec Arthur Schœller, agent consulaire d'Allemagne à Zurich, qui s'engageait à verser la somme de 10 millions pour l'achat du journal en France. Pierre Lenoir, de son côté, s'engageait à mener dans le « Journal », qu'il se proposait d'acheter, la politique économique et financière que lui « dicterait Schœller. « Dicterait », on devine ce qu'eût dicté l'or allemand. Et cela a légitimé l'inculpation d'intelligences avec l'ennemi. Neuf millions furent déposés au Comptoir d'escompte. Un million fut partagé entre Desouches et Hurlimann. Les fonds furent transportés de Suisse en France dans la valise diplomatique, en deux voyages.

M. Desouches entre en pourparlers avec M. Letellier, directeur du « Journal », pour lui acheter son organe. Dès que M. Charles Humbert, qui est le grand leader du « Journal », fameux par sa campagne retentissante, « Des canons ! des munitions ! » l'apprend, il fait pression sur M. Letellier. Il le met en demeure de rompre les pourparlers, sans quoi il fera lui, Charles Humbert, afficher sur tous les murs de Paris une lettre qu'il a déjà dans sa poche, et qui dénonce le scandale. Puis, laissant M. Letellier dans le trouble et l'inquiétude, il court chez M. Jean Dupuy, président du Syndicat de la presse parisienne, et lui confie ses soupçons patriotiques. Il mande Desouches, qu'il menace d'une prochaine fusillade. Il mande Lenoir, qu'il accuse de désertion et de trahison. Et puis il les contraint à s'associer avec lui.

Dès lors, l'affaire ne traîne pas. Le 26 juillet, le « Journal » était vendu à M. Humbert, qui devenait directeur aux appointements fixés de 72,000 fr., plus 12,000 fr. de frais de voiture et 3 % du bénéfice brut de chaque exercice. Lenoir avait la direction de la partie économique et financière, et Desouches, le titre d'administrateur délégué. Chacun d'eux touchait 48,000 francs d'appointements.

Mais Desouches, le 30 décembre, se retire. Il cède pour 150,000 fr. ses titres qui valaient des millions en septembre. Pierre Lenoir s'agite à son tour. Charles Humbert, qui a trouvé de l'argent du côté de Bolo, le menace de le faire partir pour le front, de le faire passer en conseil de guerre, de le faire fusiller, car Pierre Lenoir s'est compromis. Mobilisé d'abord comme automobiliste, puis lecteur auxiliaire au contrôle télégraphique sous les ordres du capitaine Ladoux, il est allé en Suisse sans permission, a écrit des correspondances étranges et touches sous de faux noms, a voulu faire passer une conversation du ministre allemand Helfferich qui était un dithyrambe en faveur des empires centraux, est entré en relations avec Munir pacha, ancien ambassadeur de Turquie à Paris. Charles Humbert devient maître du « Journal ».

A la suite des faits révélés par l'affaire Bolo, une enquête est ouverte. Le 24 septembre 1917, Lenoir et Desouches sont arrêtés pour commerce avec l'ennemi. Mais Pierre Lenoir riposte le 29 octobre en déposant une plainte en chantage contre M. Charles Humbert, le capitaine Ladoux et M. Leymarie. M. Leymarie a été mis hors de cause depuis.

Dès le 6 décembre 1917, le procureur général demande au Sénat la levée de l'immunité parlementaire. Dans sa requête, le procureur général s'exprime ainsi :

« Des renseignements recueillis à l'occasion d'une inculpation actuellement dirigée contre Pierre Lenoir et Guillaume Desouches, du chef de complicité avec l'ennemi, résultent dès maintenant des présomptions de culpabilité à raison du rôle joué par M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, dans les faits qui sont l'objet de cette affaire. »

Le 7 décembre, la commission sénatoriale décide à l'unanimité de proposer au Sénat la levée de l'immunité parlementaire. M. Charles Humbert s'était associé à la requête du procureur général, désirant, disait-il, qu'il lui fût permis de se disculper.

Le 9 février 1918, M. Charles Humbert était arrêté.

M. Charles Humbert fut entendu dans l'affaire Bolo. A cette occasion le commissaire du gouvernement, le lieutenant Mornet, marqua sa surprise que le sénateur de la Meuse, devenu directeur du « Journal » après avoir dénoncé à M. Letellier « l'origine louche » des fonds dont disposaient Lenoir et Desouches, eût accepté par la suite le concours financier de ces derniers. L'audition du témoin provoque une vive émotion. Le 14 août 1918, le lieutenant Mornet, commissaire du gouvernement, adresse au gouverneur militaire de Paris un rapport tendant à inculper M. Charles Humbert du crime d'intelligences avec l'ennemi. D'après le rapporteur, M. Charles Humbert connaissait l'origine de l'argent qui allait servir à l'achat du « Journal ». Il devait donc être compris dans l'accusation dirigée contre Lenoir et Desouches.

En définitive, après instruction, l'accusation reproche à Charles Humbert d'avoir par deux fois profité de l'argent allemand : d'abord en acceptant les 10 millions Lenoir-Schœller, ensuite pour rembourser celui-ci en acceptant les 5 millions 500,000 fr. de Bolo, non moins allemands.

Le sénateur de la Meuse riposte en disant que son patriotisme est incontestable. En effet, il multiplia ses démarches auprès du Président de la République et des ministres pour dire ses soupçons sur la provenance des fonds Lenoir, et n'eut de cesse qu'il eût liquidé Desouches et forcé Lenoir à lui rendre ses actions. Et à cette preuve de patriotisme il ajouta la non moins patriotique campagne « Des canons ! Des munitions ! » dans le « Journal ».

A cela l'accusation répond que le Président de la République lui-même lui conseilla plusieurs fois de s'adresser aux commissions et services compétents plutôt que d'affoler l'armée par sa campagne en lui persuadant qu'elle était désarmée... Elle répondra encore que son fameux discours au Sénat fut pour l'Allemagne un aveu officiel d'impuissance, comme son livre : « Sommes-nous défendus ? » paru en Allemagne avec son autorisation. Elle répondra que, pour rembourser Lenoir, Humbert accepta l'argent Bolo — intermédiaire différent, même source, — et qu'il dénonça Lenoir, ce ne fut que postérieurement aux poursuites ouvertes contre Bolo. L'accusation dit en outre que Ch. Humbert est un patriote qui a eu beaucoup de relations financières avec les Allemands avant la guerre, qu'il a reçu 100,000 fr. de Jellinek, et assure que c'est pour une vente d'automobiles, mais l'a fait nommer chevalier, puis officier de la Légion d'honneur; qu'il n'a pas grands scrupules dès que se présente une affaire d'argent; qu'il a tenté de tirer une commission des frères Wright qui demandaient son appui pour vendre leur aéroplane au gouvernement français; qu'il est l'objet d'une inculpation pour trafic d'influence dans l'affaire des moteurs Samson qui lui a rapporté pendant la guerre plus d'un million.

Telles sont, dans leurs lignes principales, les deux thèses. Elles seront soutenues de part et d'autre avec une ardeur passionnée. M. Charles Humbert est habile et vigoureux. Son jeune avocat, Me Moro Giafferi, a une puissante éloquence. Mais le capitaine Mornet a une ardeur qu'on connaît bien.

Aux côtés de ces trois principaux personnage : Ch. Humbert, Lenoir, Desouches, s'assied le capitaine Ladoux, accusé d'avoir aidé aux tractations entre Humbert et Lenoir, alors qu'il était au courant de la provenance suspecte de l'argent. Il est, en outre, accusé d'avoir fait disparaître l'original du cryptogame signé « Une bonne Française », et qui dénonçait les agissements de Lenoir et de ses complices. On y voyait les préoccupations de l'Allemagne, l'importance attribuée à la prise de Verdun qui avait été fixée au mois d'avril 1916, la haine de l'ennemi contre MM. Poin... et Br... dont le gouvernement de Berlin cherchait à se débarrasser par tous les moyens, l'espoir placé par les empires en M. C..., le projet de faire déployer le drapeau rouge à l'heure choisie.

Officier de carrière, le capitaine Ladoux se fit mettre en non activité pour entrer dans le journalisme. En 1913, il était secrétaire de rédaction du « Radical », poste qu'il abandonna pour se livrer à des opérations de Bourse. Mobilisé, il dirigea d'abord le contrôle télégraphique, puis le service central des renseignements.

Nous avons négligé dans ce rapide exposé de parler des femmes : Mme Germaine Thouvenin, Mme Beauregard, et surtout cette Suzanne d'Arlix qui avait reçu de son amant, Pierre Lenoir, de l'argent et de graves confidences. Elle tomba malade. Pour étouffer son secret et rentrer dans ses fonds, il surveilla l'agonie de cette malheureuse avec une férocité hypocrite qui donne le frisson.

Les témoins

Les témoins sont abondants : plus de 150. M. Ch. Humbert a lui seul n'a pas cité moins de 52 généraux ! Nous allons voir des députés, des ministres, des diplomates. Nous allons revoir aussi des demi-mondaines qui accordaient leurs faveurs un jour, en Suisse, à des représentants attitrés de l'Allemagne; le lendemain, à Paris, à l'un des accusés. On va assister à l'étalage des turpitudes, des luttes pour l'argent, alors que nos soldats tombaient sur les champs de bataille pour la seule gloire du pays.

L'acquittement de Villain

L'OPINION DANS LES MILIEUX SOCIALISTES ET SYNDICALISTES

Paris, 31 mars. — L'acquittement de l'assassin de Jaurès a immédiatement causé dans les milieux socialistes et syndicalistes une certaine agitation. A la Bourse du travail, tous les militants de la C. G. T. déclarèrent qu'ils ne voulaient voir dans le verdict du jury de la Seine qu'un verdict de classe. Différentes Fédérations, comme celles des métaux et des employés, ont déjà voté des ordres du jour de protestation en réclamant aussi une amnistie totale.

A la Fédération socialiste de la Seine, qui tenait hier la première session de son

AU SÉNAT

On commence la discussion sur les douzièmes provisoires

Paris, 30 mars.

La séance est ouverte à cinq heures un quart, sous la présidence de M. Antonin Dubost.

M. Klotz, ministre des finances, dépose le projet concernant les douzièmes provisoires pour le deuxième trimestre de 1919, que la Chambre a achevé de voter au cours de la nuit précédente.

CREDITS ADDITIONNELS

On discute d'abord le projet portant ouverture de crédits additionnels relatifs aux services civils. La commission des finances rectifie la majeure partie des chiffres de la Chambre. Pour un certain nombre d'autres, elle propose des réductions que le gouvernement accepte. Sur quelques points seulement il y a désaccord, en particulier sur le chapitre des dépenses relatives aux établissements de l'artillerie.

Une discussion assez serrée s'engage entre M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle, et le rapporteur.

M. Loucheur demande le rétablissement des 500,000 fr. dont la commission voudrait diminuer les crédits. Il fait remarquer qu'il serait impolitique de livrer au chômage une partie des ouvriers employés pendant la guerre dans ces établissements, alors qu'ils peuvent être employés de la façon la plus utile : réparations des wagons, fabrication de camions pour les régions libérées, construction de machines, telles que machines à coudre et à écrire, que nos industries ne se déclarent pas en mesure de fabriquer et que nous serions alors obligés d'importer.

La commission se rend à ces raisons et le crédit est rétabli dans son intégralité.

L'ensemble des crédits, qui s'élèvent à 603 millions, est adopté à l'unanimité.

On s'ajourne à lundi deux heures pour la discussion des crédits des douzièmes provisoires.

La séance est levée.

Le scrutin de l'amendement Renaudel

Paris, 30 mars. — Voici le scrutin rectifié sur l'amendement présenté samedi soir à la Chambre par M. Renaudel à l'article premier du projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses militaires du deuxième trimestre de 1919.

Par cet amendement, M. Renaudel demandait une réduction de 10 millions sur les crédits de la guerre, et cela pour mettre la Chambre en demeure de se prononcer sur l'intervention des troupes françaises en Russie. Le gouvernement avait posé la question de confiance.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants, 471; majorité absolue, 236.

Pour l'adoption 121; contre 350.

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour : MM. Acambray, Albert Thomas, Aldy, Alex. Blanc, Aubriot, Auriol, Barabant, Barthe, Basly, Bedouce, Belinguier, Bergoon, Louis Bernard, Berthon, Betoulle, Jean Bon, Bouveri, Bracke, Bras, Brenier, Théo Bretin (Saône-et-Loire), Brizon, Brunot (Seine), Buisset.

Cabrol, Cachin (Seine), Cadonat, Cadot, Camelle, Cazassus, Chavoix, Claussat, Conevet.

Dalbiez, Deguise, Dejeante, Delory, Demouflin, Deshayes, Doizy, Drivet, Dumont (Indre), Durafour, Dumas (Cher).

Ellen-Prévot.

Faure, Fayolle, Fourment, François Fourchier.

Gaston Treignelet (Creuse), Giray (Isère), Godart (Rhône), Goude (Finistère), Groussier, Guichard.

Jean Hennessy, Hubert Rouger.

Inghels.

Jean Longuet, Jobert, Joubert-Peyrot, Judet, Jugy.

Lafont (Loire), Lagrosillière, Lajarige, Lamendin, Lauche, Laurent (Nièvre), Laval, Leboy, Lecointe, François Lefebvre (Nord), Levasseur, Lissac, Locquin, Loup.

Maître, Manus, Margaine, Mauger, Mayeras, Mélin, Mistral, Morin, Moutet.

Nadi, Navarre, Nectoux.

Parvy, Patureau-Baronnet, Paul Constans, Paul Menier, Perrier, Philbois, Pierre Renell, Pierre Robert, Poncet, Pouzet, Pressemane.

Rabin-Dugens, Raghoboom, Reboul, Renaudel, Ringuier, Rognon, Roux-Costadau, Rozier.

Sabin, Salembier, Sembat, Sixte-Quénin.

Thivier.

Valette, Valière, Varenne, Veber, Vigne, Viollette, Voilin, Voillot.

N'ont pas pris part au vote : Albert-Grodet, Borrel, Breton, Caillaux, Defosse, Deschanel, Franklin-Bouillon, Jacquier, Labroue, Lémery, Loustalot, Damour, Sorre, Thierry-Cazes, Tournan.

Absents par congé : Bonneway, Bosquette, Bouisson, Chaulin-Servinière, Compère-Morel, Cosnier, Coutant, Dalimier, Daniel-Vincent (Nord), marquis de Dion, Dior, Even, Fringant, Galli, Girard, Goniaux, Guesde, Guislain, de Kerguézec, Laporte, Lasies, Legros, Lenoir, Mahieu, Malvy, Maurice Binder, Millerand, de Monzie, Noulens, Pascaud, Pasquel, Perreau, Pradier, Ponsot, Puech, Réville, Roble, Rochereau, Sarraut, Schmidi, Sibuet, Tissier.

Les nombres annoncés en séance avaient été : nombre de votants, 493; majorité absolue, 247; pour l'adoption, 131; contre, 362; mais, après vérification, ces nombres ont été rectifiés conformément à la liste de scrutin ci-dessus.

La Conférence de la paix

Une mise en demeure à l'Allemagne

Paris, 30 mars. — Le « New-York Herald » prétend savoir que le Conseil des Quatre a approuvé la proposition du maréchal Foch d'adresser aux Allemands une mise en demeure catégorique au sujet de l'incident de Dantzig.

Paris, 30 mars. — Les gouvernements alliés et associés paraissent avoir décidé de passer outre aux objections allemandes et d'imposer au besoin par la force le débarquement des troupes polonaises à Dantzig.

Toutefois, cette opération n'impliquerait pas nécessairement dans leur pensée le rattachement de Dantzig à la Pologne. En ce qui concerne la question de la frontière polonaise, les gouvernements alliés semblent incliner à créer autour de Dantzig un Etat neutre, de façon à éviter le rattachement de cette partie de la côte soit à l'Allemagne, soit à la Pologne.

Le ravitaillement de l'Allemagne

Bâle, 30 mars. — On télégraphie de Hambourg :

« Jeudi après-midi, est entré dans le port un second vapeur américain chargé de 2,600 tonnes de céréales. »

GENÈVE
siège de la Ligue des Nations

Paris, 30 mars. — Le comité spécial nommé pour faire choix de la ville où se réunira la Ligue des nations a pris hier après-midi une décision qui n'a pas été rendue publique. On croit généralement cependant que Genève a été choisie, car les préférences des Américains vont à cette ville plutôt qu'à Bruxelles ou à toute autre.

On annoncera cette décision à la prochaine session plénière.

La journée de huit heures

Paris, 30 mars. — Au cours de multiples réunions tenues ce matin à la Bourse du travail, des ouvriers de différents corps d'Etat : selliers, voiture, aviation, monteurs, électriciens, travailleurs municipaux, etc., ont réclamé l'adoption de la journée de huit heures et se sont déclarés prêts à marcher unis le 1er mai prochain pour obtenir le vote de cette réforme.

La prorogation des échéances des mobilisés et démobilisés

Paris, 30 mars. — Le « Journal officiel » publie un décret étendant pour trois mois les bénéfices de la prorogation des échéances aux mobilisés et aux démobilisés qui tombent sous l'application de la loi du 26 juillet 1913, modifiant et complétant les dispositions de la loi du 5 août 1914 en ce qui concerne l'exception des mobilisés et quelle que soit la date de leur démobilisation.

BORDEAUX

Il y a un an

1er AVRIL 1918

La bataille se poursuit sur le front de la Somme. Les troupes franco-britanniques ont repris Hangard-en-Santerre.

Corps de santé de la marine

Sont promus dans les corps de santé de la marine :

Au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Roux.

Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Renault.

Au grade de médecin principal, M. Manine Hidou.

Au grade de médecin de 1re classe, M. Chabiron.

Etat-Major

Le capitaine Bonnet, du 144e régiment d'infanterie, de l'état-major de la 18e région, est détaché à l'état-major des subdivisions de Grenoble et Romans.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau de la médaille militaire : Milleau, Jacquereau, Chaigneau, soldats au 87e régiment d'infanterie; Brosseau, soldat au 144e régiment d'infanterie; Orain, soldat au 188e régiment d'infanterie; Enaultaut, aspirant au 58e d'artillerie.

L'impôt sur le revenu

Une procession de contribuables a défilé aujourd'hui samedi dans les bureaux de la mairie, en quête de formules de l'impôt sur le revenu. Invariablement, il leur a été répondu que le stock de ces formules était épuisé. Il semble que l'administration des contributions directes aurait dû prévoir l'abondance de ces demandes, attendu que c'est le 1er avril qu'expire le délai imparti aux intéressés pour se mettre en règle avec la loi. Il semble qu'elle aurait dû approvisionner en conséquence le bureau de l'impôt sur le revenu de la mairie. Elle a négligé ce simple détail. Il ne faudra pas qu'elle s'étonne trop ensuite qu'un si grand nombre de contribuables aient négligé à leur tour de faire leur déclaration, dans l'impossibilité où ils ont été mis de la rédiger par sa faute.

Obsèques de M. Charles Gaden

Lundi matin, à dix heures, ont été célébrées les obsèques de M. Charles Gaden, ancien conseiller municipal et adjoint au maire de Bordeaux, dont nous avons annoncé la mort dans une précédente édition.

La dépouille funèbre avait été transportée du domicile du défunt, le matin, à sept heures, au dépositoire du cimetière protestant, rue Judaïque.

La levée du corps a été faite en présence de la famille et de nombreuses notabilités bordelaises appartenant au monde du commerce, de l'industrie et des lettres.

Toutes les Sociétés dont était membre M. Charles Gaden avaient envoyé des délégations; le Conseil municipal de Bordeaux était représenté par MM. Gruet, maire, et le docteur Arnozan, adjoint.

Suivi de l'assistance, le cercueil a été porté devant le caveau, où, après un éloge du défunt prononcé par le ministre protestant, a eu lieu l'inhumation.

Aucun autre discours n'a été prononcé.

Ravitaillement civil

Vente d'œufs mirés, carottes, oignons et topinambours par la municipalité

Mardi 1er avril, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des carottes, des oignons et des topinambours sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché Amédée-Larrieu et marché Saint-Martial.

Les prix et les heures de vente ne sont pas modifiés.

Pommes de terre

Le même jour, dans l'après-midi, des pommes de terre seront mises en vente au Grand-Marché, au marché des Grands-Hommes, au marché de la place Amédée-Larrieu, au prix de 0 fr. 32 le kilo et à raison de 5 kilos par ménage, soit 1 fr.60.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

C'est gai le Printemps !

Samedi, la journée fut relativement belle. Dimanche, nous eûmes les giboulées d'avril... en avance par conséquent de quelques jours. Le vent soufflait à décorner tous les ruminants de la terre. On ne comptait plus les parapluies retournés qui gisaient lamentablement sur les trottoirs et dans les caniveaux.

Lundi, nous avons eu une des plus mauvaises journées d'hiver. La neige fondue est tombée durant une grande partie de la matinée. Les chaussées étaient transformées en marécages. Le froid était glacial. On se soufflait dans les doigts pour se réchauffer. On battait la semelle dans les tramways et les véhicules de toutes sortes. Quel temps ! C'était l'exclamation générale. Et pendant que les uns pensaient à la récolte des petits pois qui pourrait être compromise, les autres songeaient aux arbres fruitiers qui vont souffrir également de la rigueur de la température.

De tous côtés, d'ailleurs, on n'entendait que des pronostics fâcheux; espérons qu'ils ne se réaliseront pas.

Quoi qu'il en soit, faisons cette constatation peu banale vraiment : il gelait à la fin de l'automne 1918. Il a plu durant presque tout l'hiver. Il neige au printemps.

Comme on dit à l'Académie, « c'est la pagaille ! »

Les dernières conférences de la mission Rockefeller

Du lundi 31 mars au 9 avril 1919, la 3e division d'éducation de la commission de préservation contre la tuberculose, donnera une dernière série de conférences et de causeries, tant dans les établissements industriels de la ville que dans les écoles et patronages de la périphérie.

Parmi ces réunions, il faut noter celle du 3 avril après-midi à l'Athénée municipal, réservée aux écoles libres, sous la présidence d'honneur de M. le vicaire général Lalande.

Ensuite, la réunion du samedi 5 avril, réservée aux adhérents ouvriers de la Bourse du travail et qui aura lieu dans la grande salle de l'Athénée municipal, à 9 h. 30 du soir, sous la présidence de M. Bardy, secrétaire.

Le dimanche 6 avril, à 16 h. 30, les catholiques de la paroisse de La Bastide se trouveront groupés rue Paul-Camelle, pour entendre les conseils utiles d'une croisade contre le terrible fléau.

Le mardi 8 avril, c'est le Bouscat qui recevra la visite de la mission Rockefeller; là se succéderont deux séances sous la présidence respective de M. Grossard, maire, et de Mme la générale Oudard. Ces conférences ont été fixées au mardi 8 avril, à 9 h. 30, aux écoles laïques, et le mercredi également, à 20 h. 30.

La mission Rockefeller nous prie instamment de faire entendre au public bordelais qu'elle n'a jamais tenu les propos que certaines interprétations malveillantes tendraient à lui prêter. Elle n'est entré dans son programme de lutte strictement antituberculeuse, de lutter contre le vin, mais c'est contre l'alcoolisme et contre ce fléau seul dans ses rapports indéniables avec la tuberculose que ses conférences luttent avec trop de raison.

En ce qui concerne la lutte si urgente contre les taudis des mesures radicales telles que le feu ne furent jamais indiquées non plus, mais une stricte application des règlements sanitaires existants aussi bien en France qu'en Amérique.

Cercle international des étudiants et étudiantes des nations alliées et amies de la France

53, rue des Trois-Conils

Sous les auspices du Cercle international des étudiants et des étudiantes, sera donné le jeudi 10 avril courant, à 3 heures de l'après-midi, à la salle Franklin, 21, rue Vauban, un concert, avec le concours d'artistes aimés du public bordelais, Mme et M. Louis Rosoor, Mlles Marthe O'Deyé et Jeanne Marix, M. Foix et M. Edmond-Bonnal forment l'incomparable distribution d'un programme hors de pair.

Cartes d'entrées chez les principaux marchands de musique et au siège social du Cercle, 53, rue des Trois-Conils, de 17 heures à 19 heures. Prix des places : de 6 fr. à 3 fr., avec réduction de 50 % à tous les membres du Cercle sur présentation de leur carte. On loue sans augmentation de prix, chez Bermond, 9, rue Sainte-Catherine.

Assailli et volé

M. Fortuné Lauriol, représentant de commerce, 80, cours de l'Argonne, regagnait son domicile, dimanche soir, vers minuit, lorsque, passant rue Lacornée, il fut attaqué par trois individus, dont un militaire. Après avoir été renversé et frappé à coups de poing et de pied, M. Lauriol fut débarrassé de son portefeuille, renfermant 920 fr., son livret militaire et divers papiers. Leur coup fait, les agresseurs s'empressèrent de détaler.

Ce n'est pas du cinéma !

Pendant la représentation d'un film sensationnel dans un cinéma, M. Henri Desmarais, marin, a été victime d'un habile filou, qui lui a soustrait son portefeuille contenant une centaine de francs.

L'épuration de Bordeaux

Au cours d'une rafle, plusieurs femmes de mauvaise vie, et deux individus suspects ont été conduits à la Permanence et gardés pour examen de leur situation.

L'agression de la rue Gouvion

Mme Jeanne Gleyroux, la logeuse de la rue Gouvion, qui fut victime d'une tentative criminelle, est actuellement dans un état aussi satisfaisant que possible. Elle a précisé les circonstances dans lesquelles elle fut assaillie.

D'autre part, elle a fourni des renseignements précieux au sujet de son agresseur. Ces renseignements concordent, paraît-il, avec ceux donnés par l'individu qui, ces jours derniers, entra dans une maison de la rue Belleville, traversa, dans le couloir, une jeune fille et [illegible] perdre connaissance en lui appliquant sur la bouche un mouchoir imbibé de chloroforme. Après quoi, l'individu était entré chez les parents de la jeune fille — lesquels étaient sortis — et il y avait soustrait une cassette renfermant plus de mille francs.

L'audacieux personnage serait un « solitaire » ; la police désigne ainsi les malfaiteurs qui opèrent sans comparses. On court moins le risque d'être découvert, et il n'y a pas lieu de partager le butin.

S'il avait pu étourdir la logeuse de la rue Gouvion, le solitaire en question aurait pu, tout comme dans la rue Belleville ou même dans la rue de Cursol, s'emparer du magot de Mme Gleyroux. Il est heureux, constatons-le une fois de plus, que cette dame ait pu crier et attirer ainsi l'attention des voisins. Ceux-ci mirent l'agresseur en fuite. A la Sûreté de l'arrêter.

La Sûreté se doit, d'ailleurs, de mettre un terme aux forfaits dont notre ville est, hélas ! trop souvent le théâtre.

L'affaire de la rue de Galles

MORT DE LA VICTIME

Nous avons relaté dans un précédent numéro qu'un Italien, frappé d'une dizaine de coups de couteau, et trouvé étendu sur un trottoir de la rue de Galles, avait été transporté à l'hôpital Saint-André. Le malheureux a succombé dimanche soir dans cet établissement aux suites de ses graves blessures.

L'enquête ouverte n'a pas permis encore d'établir l'identité de cet Italien; on ne sait pas davantage s'il a été assailli ou s'il s'est battu. On se rappelle que les agents Coudin et Testut ramassèrent, rue Laterrade, devant la maison portant le numéro 3, un pardessus, un chapeau mou et une casquette. On incline à croire que l'Italien se prit de querelle à la sortie d'un débit avec un inconnu. Il dut ôter son pardessus pour se défendre plus commodément, mais ayant vu briller dans les mains de son adversaire la lame d'un couteau, il dut se sauver dans la rue de Galles, où l'autre le rejoignit et le frappa avec une sauvagerie inouïe. Dans leur course, les deux hommes perdirent l'un son chapeau, l'autre sa casquette, et le propriétaire de celle-ci, l'agresseur, n'eut, le coup fait, que la pensée de détaler.

La scène sanglante — qu'elle se soit déroulée comme nous venons de le rapporter ou d'une autre manière — n'a eu aucun témoin. Il sera difficile dans ces conditions de découvrir le meurtrier.

Le pardessus, le chapeau mou et la casquette sont déposés au commissariat du 6e arrondissement. Les amis que pouvait avoir l'Italien pourront aller reconnaître les deux articles appartenant à celui-ci. Peut-être pourront-ils en même temps fournir quelque indication à la police. C'est à souhaiter.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 31 mars.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	1.0	»	»	»
8 heures du matin	3.0	766.5	Neige.	N.-E.
Midi..... ...	4.0	766.5	Pluvieux	Est.
Maxima du jour...	5.0	»	»	»

CHRONIQUE MARITIME

Le paquebot « Chicago », parti de New-York le 20 mars, à destination de Bordeaux (via Philadelphie, pour charbonner), a été signalé passé au large des Açores le 28 courant.

COURRIER DU MAROC

Départ du « Figuig »

Le paquebot « Figuig », commandant Simon, affrété par la Cie Générale Transatlantique, qui avait embarqué ses passagers dimanche après-midi, a quitté Bordeaux lundi, à trois heures, à destination de Casablanca et Mazagan.

Il y avait à bord 210 passagers de cabine et 500 soldats, dont deux compagnies du génie et des isolés volontaires de différents régiments, mis à la disposition du général commandant des troupes du nord de l'Afrique. Ces soldats serviront à l'instruction et à l'encadrement des nouveaux contingents de tirailleurs marocains.

Parmi les passagers de cabine, citons un groupe de notables commerçants marocains, qui viennent de visiter la Foire de Lyon. Ils visitèrent ensuite Paris et quelques villes d'Alsace-Lorraine. A Colmar, ces notables furent reçus par le général Gouraud; à Nancy, par le général Hirschauer.

A Paris, ils ont été reçus par M. le ministre des affaires étrangères. Les délégués marocains emportent de leur voyage d'étude une impression qui ne peut que nous être très favorable et qui portera ses fruits auprès de leurs compatriotes.

C'est sur l'initiative du général Lyautey que, dans un but politique et commercial, ce groupe de notables marocains avait été convié à venir en France afin de se rendre compte des progrès et du développement considérable de nos diverses industries.

M. Lemaire, contrôleur civil à la résidence, avait été chargé de les accompagner. Arrivés samedi soir à Bordeaux, les Marocains n'ont pu visiter notre ville, à raison du mauvais temps. M. Lemaire, après avoir assisté à leur embarquement, s'est rendu à Paris, où il était rappelé par le ministre des affaires étrangères.

Les huit délégués que le général Lyautey avait désignés pour cette mission, sont : Abbas el Aoël, de Rabat; Mohamed ben Djelloum, de Casablanca; Hadj Abdesselam Lahlou et Mohamed ben Ferhat, Abderrahman el Haouari, de Safi; Ahmed Chraïbide, de Mazagan; Larbi Tazi, de Meknès, et El Hadi ben Mohamed Bou Zian, de Marrakech. Un seul de ces notables était déjà venu en France auparavant.

Au cours de ce voyage, les délégués marocains ont eu l'occasion d'entrer en relation avec de grands industriels parisiens et bordelais.

LE LANCEMENT DU « TROUPIER »

Samedi 29 courant, aux Ateliers et Chantiers maritimes du Sud-Ouest, sur la rive gauche, a eu lieu le lancement du dragueur de mines à pétrole « Troupier », construit pour le compte de la marine nationale, en partie équipé, et dont les caractéristiques principales sont : Longueur sur tout, 57 m. 60; largeur hors tout, 7 m. 84; creux sur fond de carène, 4 m. 285. A sept heures et demie, à l'heure du flot, l'opération s'est très heureusement déroulée, sous la surveillance de M. Mac-Geachie, directeur technique, entouré de ses collaborateurs et de son personnel.

M. Charles Dumont, ancien ministre de la marine; M. Jean Stern, administrateur délégué; MM. Paul Carde, Dreux, Georges Tournier, administrateurs, assistaient au lancement; M. Chabeau, lieutenant du port, assurait la police de la rade, à bord de l'« Argus ».

Une visite dans les chantiers, en ce moment en pleine production, nous a permis de constater leur magnifique organisation. Six unités sont en chantier; des dispositions sont prises pour de nouvelles constructions de navires de fort tonnage, allant jusqu'à 7,000 tonnes. Et nous sommes heureux d'applaudir à l'impulsion rapide de cette puissante industrie dans notre domaine maritime.

MARCHE DES FRETS

LONDRES, 29 mars. — Il y a une forte demande de tonnage sur le marché, et les cours sont très fermes.

Dans le secteur de l'Amérique du Nord, la demande continue bonne à destination de l'Atlantique français, pour lequel on continue à coter 15 sh. par quarter. Pour les grains, les steamers libres trouvent dans ce secteur un marché facile aussi bien pour les grains que pour les chargements de café à destination d'Anvers à 250 sh., pour chargement prompt. L'Extrême-Orient est calme. On cote 150 sh. de Saigon et 170 sh. de la côte de Madras pour Marseille. En « time-charter », le marché reste aussi actif que précédemment. On a affrété deux grands steamers pour douze mois à 29 sh.

Dans les ports anglais, les affaires sont très limitées. On a affrété de Cardiff pour La Rochelle un vapeur neuf à 46 sh. 6.

LA VIE SPORTIVE

MATCHES OFFICIELS DE RUGBY

La finale de la Coupe de l'Espérance se jouera entre Bayonnais et Tarbais

Les Bayonnais éliminent les Bordelais par 13 points à zéro
Les Tarbais se débarrassent des Biterrois par 25 points à 5

Les Bayonnais battent les Bordelais

(De notre envoyé spécial)

C'était bien le grand match. La foule, la grande foule avait donné. Tout le pays basque sportif était là. Et aussi le Béarn, les Landes et la Gironde. Brennus était venu présider la cérémonie. Il avait poussé le souci de l'organisation jusqu'à commander un soleil, un peu pâle, du reste. Et c'est dans un décor de fête que l'arbitre, M. Gondouin, siffla le coup d'envoi, à 15 heures.

Bayonne avait mobilisé la plus forte équipe qui ait jamais défendu les couleurs bleu et blanc depuis la guerre. La voici :

Arrière : Roé; trois-quarts : Pardo, Etchepare, Gueraçague, Etchegaray; demis : Landrieu, Erricarret; avants : Fernand Forgues (cap.), Frank Holl, Laurent, Andin, Artiguenave, Lozano, Saubion, Vigneau.

Les rouges avaient dû replâtrer le team, où quelques-uns des récents éclopés tenaient encore leur place. Voici comment se présenta l'équipe sabéciste :

Arrière : Mazarico; trois-quarts : Loubatié, Guyon, Beau, Lopez; demis : Biraben, Lahitte; avants : Taillefer, Hourdebaigt (cap.), Duthil, Lartouture, Valade, Bonnet, Ebrard, Blondel.

Les drapeaux de touche sont tenus par Abel Guichenerra, pour la Côte Basque, et M. Gabert, pour la Côte d'Argent.

Bayonne a le coup d'envoi, et sur une réplique de Lopez, Pardo reçoit et attaque, mais Bonnet le fauche au passage.

Beau départ des lignes arrières bayonnaises, terminé par un petit coup de pied d'Etchepare, permet à Mazarico de cueillir le ballon et de dégager très loin.

Le Sabec domine, quoique ne contrôlant jamais le ballon en mêlée; Lahitte et Biraben s'emploient utilement à étouffer les tentatives de départ adverses et des rouges sont toujours sur les buts bayonnais. A noter une longue passe à Loubatié, qui échoue très près en touche. Enfin, une bonne touche dégage Bayonne.

Un joli départ bayonnais, émaillé de trois en-avants, échoue en touche et, après belle touche de Roé, superbe départ des lignes arrières basques qui échouent sur un en-avant.

Sur une mêlée favorable, le ballon est reçu par Landrieu qui, au lieu de servir ses hommes démarqués, tente en vain le drop-goal.

Bayonne contrôle toujours le ballon et les attaques se succèdent, parsemées de petits hors-jeu et de petites en-avants que l'arbitre ne peut toujours apercevoir.

Sur un admirable départ en feintes après mêlée favorable, un essai est marqué au coin pour l'Aviron, après un quart d'heure de jeu, par Etchegaray.

Une série de coups francs pénalise les fautes bayonnaises.

Enfin, un départ des lignes arrières rouges les amène en touche avec un gain de 40 mètres. Bordeaux semble se réveiller. Le jeu est mené en quinconce accélérée. Mais rien n'aboutit. Et la mi-temps est sifflée dans les 40 mètres bordelais avec 3 points à l'actif de Bayonne.

Dès la reprise, une charge en feintes de Pardo, sur service après mêlée, va à un cheveu de l'essai, Loubatié expédiant le porteur en touche.

Gueraçague passe à l'arrière et Roé prend sa place au centre. L'allant de la ligne s'en ressent.

Forgues part et fonce, mais commet la faute de pousser exagérément son action personnelle; il se fait naturellement plaquer.

Sur un beau départ aux pieds des avants rouges, le pack talonne et Lahitte ouvre loin sur Loubatié, qui rate une belle occasion, passant à toute volée. Il aurait dû opposée au lieu de servir son centre tout près ou bien de tenter un redressement d'attaque.

Puis, départ très vite et Roé fait le trou. Loubatié et Beau sauvent de justesse.

Bayonne est très près des buts rouges. Roé rate un but sur coup franc, bien placé pourtant.

Forgues joue comme un lion, tête baissée, crinière au vent, mais il veut trop garder sa part.

Bayonne attaque grâce à la supériorité de son talonnage, mais la défense bordelaise, farouche, étouffe tout.

Cependant, sur un nouveau service d'Erricarret, Roé reçoit et file; Mazarico le descend rudement, le Gallois roule et marque un essai irréguliier, le Gallois ordonnant de jouer le ballon du pied. Roé le couronne d'un but magistral, botté du coin. Bayonne mène par 8 points.

Et, tout aussitôt, Erricarret prend à la mêlée, crochète, feinte et passe au bon moment, mais Mazarico fauche le porteur. Quel !

Nouveau départ éblouissant des Basques; les passes se succèdent et l'essai est marqué par Etcheparre, ramassant à terre et fonçant au centre, permettant à Roé de réussir le but.

Bayonne mène avec 13 points.

Nouveau départ. Loubatié glisse et l'essai chauffe. Un coup franc pour Bayonne, en face des poteaux bordelais, est raté.

Les bleu et blanc dominent nettement, partent sans cesse à l'attaque, et il faut l'héroïque défense des Bordelais pour éviter une plus lourde défaite.

Un sursaut d'énergie des avants rouges les ramène dans le camp bayonnais. Mais il n'y a plus rien à espérer.

Gondouin siffle la fin des hostilités au centre.

De vibrantes acclamations saluent le triomphe des Bayonnais, les voix et les bravos bordelais se mêlent, très sportivement, à ceux des Basques.

On fête le succès d'une belle équipe, la meilleure. Et la pluie, impatiente, se hâte d'arroser la victoire des Bayonnais.

Victoire nette, très régulière, très méritée, et qui est bien l'affirmation de l'écart de classe qui séparait les deux teams dimanche.

Car il est indéniable que le quinze des rouges a été inférieur à l'équipe bayonnaise. La fameuse ligne des forwards a été battue dans toutes les phases du jeu, et de loin, surtout en mêlée et dans le jeu ouvert. On ne peut lui en tenir rigueur si l'on songe que le pack a supporté depuis quinze jours tout le poids de combats acharnés, épuisants. Le ressort n'a pu agir, on le conçoit, avec la même force. Il est des efforts impossibles, même aux plus vaillants.

Handicapés par la fatigue consécutive aux prodiges d'énergie qui leur furent imposés, l'état peu brillant de quelques éclopés, les avants rouges firent tout ce qu'ils purent. Mais ils ne furent pas ce qu'ils ont été.

Les bleu et blanc, au contraire n'ont jamais fourni une plus belle partie que dimanche. Enlevés par Forgues — un peu trop personnel, pourtant — les Bayonnais ont donné de bout en bout avec cœur. Continuellement maîtres de la mêlée grâce au parfait équilibrage et au talent tout à fait remarquable de Saubion, ils ont permis à Erricarret de fournir un jeu très brillant, très efficace, malgré la présence en face de lui, qui sortait d'une partie admirable en défense et sut profiter en grand joueur des trois seules occasions que sa mêlée lui fournit d'attaquer. Il fut extrêmement précieux à son équipe.

Son camarade Biraben fut, lui aussi, parfait. Mais son rôle se borna à quelques tentatives de départ qui auraient mérité mieux.

Le jeune Landrieu, pourtant beaucoup plus favorisé, ne fut pas aussi remarquable. A côté de fort jolies choses, il commit quelques fautes et n'attend la passe sur place, ne permettant pas aux départs de ses trois-quarts tout l'élan désirable.

La division d'attaque des Bayonnais fut autrement dangereuse des que Roé y prit sa place au centre. Tous y sont adroits, mais Roé seul force vraiment droit. L'autre centre, Etcheparre, est un peu lent et coince souvent son allier sur la touche.

Les deux ailiers sont rapides, mais ils avaient affaire à deux zèbres aussi.

Lopez fut très en verve et eut de bons dégagements, et Loubatié se dépensa avec beaucoup d'énergie. Il eut quelques départs extrêmement dangereux. On ne peut lui faire grief de n'avoir pas permis l'essai qui semblait imparrable. Il n'a pas cru devoir tenter l'essai personnel et sa passe directe à l'aile opposée procédait d'une bonne idée tactique que le vent est venu contrarier.

Guyon et Beau firent de leur mieux devant les avalanches adverses.

Mazarico fut plus heureux aux dégagements en touche et fut parfait sur le ballon comme sur l'homme. Aucun des trois essais ne peut lui être imputable, et celui de Roé eût été sauvé si Gondouin avait pu apprécier la faute du Gallois, plaqué avant la ligne des buts et roulant à bonne distance de le ballon à terre.

On ne peut reprocher cette unique erreur à l'excellent Gondouin qui fut un referee impeccable, très écouté et très applaudi.

Aussi bien cet essai irréguliier n'a pas faussé le résultat. Par contre, peut-être l'essai « loupé » du Sabec aurait pu modifier la physionomie de la partie. Mais, en tout état de cause, l'équipe rouge n'était pas en état, dimanche, de triompher sur sa réelle valeur du brillant team basque. Elles s'inclinèrent très sportivement. J'ajoute que sa défaite ne la diminue pas, étant données, surtout, les circonstances atténuantes qui militent en faveur de cette équipe, dont le mérite n'est pas mince de n'avoir succombé qu'en demi-finale — et devant des Bayonnais ! — pour la première fois qu'elle était parvenue à se qualifier pour la compétition nationale.

L'équipe victorieuse a brillamment soutenu la glorieuse réputation de ses aînées—si cruellement meurtries. Elle est capable, avec une dernière mise au point, de reconquérir le trophée qu'avec tant de vaillants disparus Forgues lui avait offert en 1913... si Tarbes le permet !

René HERBERT.

Les Tarbais battent les Biterrois

Dimanche, devant une affluence considérable, s'est disputé le match qui mettait aux prises, en demi-finale de la Coupe de l'Espérance, le Stade Tarbais et l'Association Sportive Biterroise. Le S. T., grand favori, a éliminé les champions du Languedoc par 25 points (7 essais, 2 buts) à 5 points (1 essai, 1 but).

Le coup d'envoi est sifflé à trois heures par M. Cazala, arbitre officiel. Le jeu se cantonne immédiatement dans le camp biterrois.

Tarbes qui a constamment le ballon en mêlée, ouvre à outrance, mais rien ne passe.

Béziers part en dribbling; Mandret arrête bien, fait la passe aux trois-quarts, et c'est l'essai classique marqué par Cayrefourcq; il n'est pas transformé.

Peu après, sur une touche, Galiay s'échappe, ouvre sur Ricarte, qui sert les trois-quarts, et c'est encore l'essai classique, marqué par Cayrefourcq aîné, que le vent empêche toujours de transformer.

A la deuxième mi-temps, sur une mêlée à cinq, Galiay, qui remplace Mandret, passé à l'ouverture, sert Bordes, et l'essai est marqué en bonne posture, mais n'est pas plus transformé que les précédents.

Sitôt après, la ligne de trois-quarts s'ébranle, et Cayrefourcq jeune augmente le score d'un essai, qui n'est pas encore transformé. Sur une faute de l'arrière bitterrois Bordesvielles, qui a suivi, marque au centre un bel essai transformé par Balansa.

Des 22 mètres, les blancs partent, et c'est encore un essai de Cayrefourcq jeune.

Béziers se ressaisit, et sur une jolie sortie de mêlée, Constant marque un magnifique essai transformé par Sebédio.

Tarbes reprend de plus belle, et Cayrefourcq aîné marque un dernier essai, transformé par Balansa.

La fin est sifflée peu après.

La partie fut toute de jeu ouvert. Il est incontestable que le meilleur a gagné.

Tarbes fut supérieur à Béziers dans toutes ses lignes. Les avants, maîtres de la mêlée, servent constamment leurs trois-quarts, qui s'octroient six essais sur sept.

La touche, malgré la présence de Cadenat et de Sebedio pour Béziers, fut constamment à l'avantage de Tarbes. La mêlée ouverte fut, grâce à Duffour, admirablement jouée, et fournit l'occasion à Galiay de faire de magnifiques ouvertures.

La paire blanche surclasse sa rivale.

En ce qui concerne Ricarte et les trois-quarts, j'aurai tout dit lorsque l'on saura qu'ils furent les artisans incontestables de la victoire.

Balansa, à l'arrière, fut prodigieux de flegme et de sang-froid.

L'arbitrage de M. Cazala fut bon.

Championnat de France militaire

A PARIS. — L'Ecole de Joinville a battu le 502e régiment d'A. S. par 16 points à 3.

A NARBONNE. — L'équipe du 80e d'infanterie a battu le 83e d'infanterie par 3 points à zéro.

MATCHES AMICAUX

A PARIS

Le C. G. E. bat le P. U. C. par 11 points à 3

Paris, 30 mars. — Au Polo de Bagatelle, le C. G. E. (1) a battu le P. U. C. (1) par 11 points (3 essais : Armaudin, Marchand, Grangeneuve; 1 but : Semmartin) à 3 points (1 essai : Chardon).

Très belle partie de jeu ouvert, bien équilibrée.

A noter le jeu efficace fourni par la ligne d'avants, dans laquelle se distinguèrent Marchand et Courtieu.

En dernier, Condom, durement touché, dut quitter le ground.

En trois-quarts, Semmartin et Camino furent bons. Chilo, qui jouait à l'arrière du C. G. E., fit une partie exempte de reproches.

Au P. U. C., l'arrière Capdeville fut impeccable; Audouin, Bieulac, Foussard, Artigue, excellents.

Le Stade Français bat le National R. C. par 6 points à 3.

Paris, 30 mars. — Au Stade Bergeyre, le Stade Français (1) a battu le National Rugby-Club (1) par 6 points (2 essais : Mathieu) à 3 points (1 essai : de Barochez).

Partie jouée sur un terrain très lourd, ce qui nuisit à l'efficacité du jeu. Le ballon sortit inal de la mêlée, et, tour à tour, les deux Clubs dominèrent. le National au début, le Stade à la fin.

Les meilleurs furent, au Stade, Dussert, Mathieu, Bedel.

Au National, de Barochez fit une excellente partie, ainsi que les frères Allemant et Ducousseau.

AUTRES RESULTATS

A LIBOURNE. — L'U. A. Libournaise (2) a battu le C. A. Périgourdin par 3 points (1 essai à zéro. Très bon arb